Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
19

Conseillers absents :
14

VILLE DE RIXHEIM

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250916-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 25/09/2025
Date de réception préfecture : 25/09/2025

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

---

Séance ordinaire du 16 septembre 2025
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le seize septembre de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (19) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Marie ADAM, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH, Sébastien BURGY et Alexandre DURRWELL

Excusés (14) :
Mme Catherine MATHIEU-BECHT (procuration à Mme ADAM)
Mme Maryse LOUIS (procuration à M. KIMMICH)
M. Richard PISZEWSKI
M. Christophe EHRET (procuration à Mme THOMAS)
M. Adriano MARCUZ
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. BOUTHERIN)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme HERBAUT)
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à M. WOLFF)

-o-O-o-

Point 4 de l'ordre du jour

Participation financière de la ville à l'abonnement annuel Soléa pour les moins de 18 ans

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et afin d'alléger les frais de transport des enfants mineurs pour les familles, la ville de Rixheim envisage d'apporter une aide financière.

Cette aide sera attribuée selon les modalités techniques et financières suivantes :

Les familles ayant leur résidence habituelle à Rixheim et ayant des enfants de moins de 18 ans (nés après le 1er septembre 2007) peuvent bénéficier d'un **remboursement de 50 euros**

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250916-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 25/09/2025
Date de réception préfecture : 25/09/2025

sur un abonnement annuel Soléa. Cette aide est également valable pour un abonnement semestriel, mais ne peut être accordée qu'une seule fois par an.

Pour obtenir cette aide, les familles devront envoyer par mail à l'adresse « service.jeunesse@rixheim.fr » : le justificatif de l'abonnement, un justificatif de domicile, une copie de la pièce d'identité du mineur, et un RIB.

Les dossiers doivent être envoyés à cette adresse avant le 31 octobre 2025.

Le versement de l'aide sera effectué entre le 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025.

L'aide sera attribuée par délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver les modalités techniques et financières d'attribution de l'aide aux familles ;
- de fixer le montant de cette aide à 50€ ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la mise en place et à l'attribution de cette aide.

= = = = = = =

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 23 septembre 2025

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

Le Secrétaire de séance,

Patrice NYREK

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 25 SEP. 2025